

# INTERREG – FRANCE SUISSE 2021 - 2027

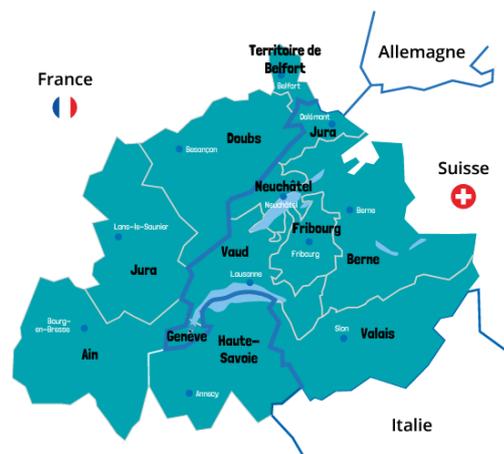


JUILLET 2025

« Résoudre les obstacles frontaliers et stimuler la coopération entre la France et la Suisse »

Le programme Interreg France-Suisse s'intègre dans une longue tradition de partenariat entre les territoires frontaliers français et suisse de l'arc jurassien et du bassin lémanique. Il finance des projets bénéficiant à cet espace qui recouvre 5 départements français et 7 cantons suisses.

L'UE cofinance les projets à hauteur de 80%.



69,7 millions €

Budget total

90,6 millions €

## LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

	<b>1- INNOVATION ET RECHERCHE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements et activités de R&amp;D</li> <li>Usages et services numériques</li> </ul>	<b>17,2 M€</b>	<b>24,7%</b>
	<b>2- ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Energies renouvelables</li> <li>Adaptation au changement climatique et prévention des risques</li> <li>Gestion de la ressource en eau</li> <li>Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux)</li> </ul>	<b>17,2 M€</b>	<b>24,7%</b>
	<b>3- MOBILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilité multimodale (RTE-T) et mobilité transfrontalière</li> </ul>	<b>16,2 M€</b>	<b>23,2%</b>
	<b>4- INCLUSION SOCIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement économique (Culture, tourisme), inclusion et innovation sociale</li> </ul>	<b>14,3 M€</b>	<b>20,5%</b>
	<b>6- GOUVERNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance de la coopération</li> </ul>	<b>4,8 M€</b>	<b>6,9%</b>
<b>Total UE *</b>			<b>69,7 M€</b>	

\* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

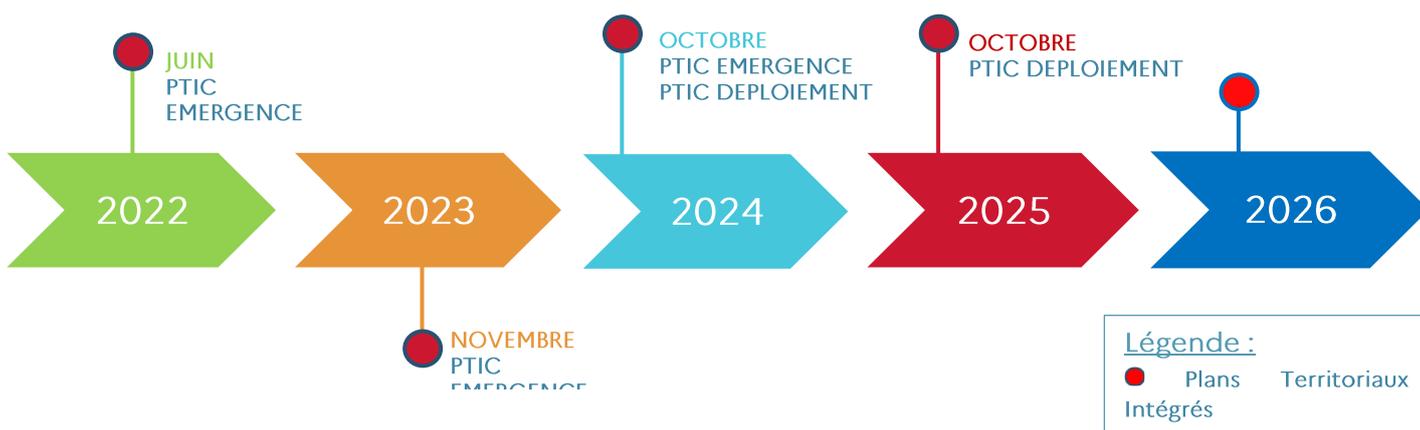
# FRANCE SUISSE – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme France Suisse finance deux types de projets de coopération :

- Les **projets simples** : réunissant à minima un bénéficiaire français et un bénéficiaire suisse situés en priorité sur la zone éligible. Les porteurs de projets peuvent déposer leur fiche pré-projet au **fil de l'eau**, le programme réalisant 2 sessions d'analyses des candidatures par an (printemps et automne). Les projets considérés éligibles sont invités à déposer un dossier complet. Ces projets doivent se concentrer sur une des priorités du programme.
- Les **plans territoriaux intégrés de coopération** (PTIC) : Sélectionnés via **des appels à candidature**, dans le cadre de la priorité 5 « *Réduction des obstacles à la frontière franco-suisse* » ils ont vocation à **mobiliser les territoires de projets de l'espace de coopération franco-suisse autour de stratégies locales de coopération**. Le but étant de soutenir l'organisation d'un réseau d'espaces de coopération de proximité, déployant des projets et des **solutions concrètes aux besoins des habitants**.

La Région Bourgogne-Franche Comté est Autorité de gestion du programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Besançon, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers.

## CALENDRIER DES APPELS À PROJETS



Trois appels à candidature PTIC (plans territoriaux intégrés de coopération) « Emergence » ont été lancés depuis 2022 et un appel à candidatures « Déploiement » a été lancé en 2024.

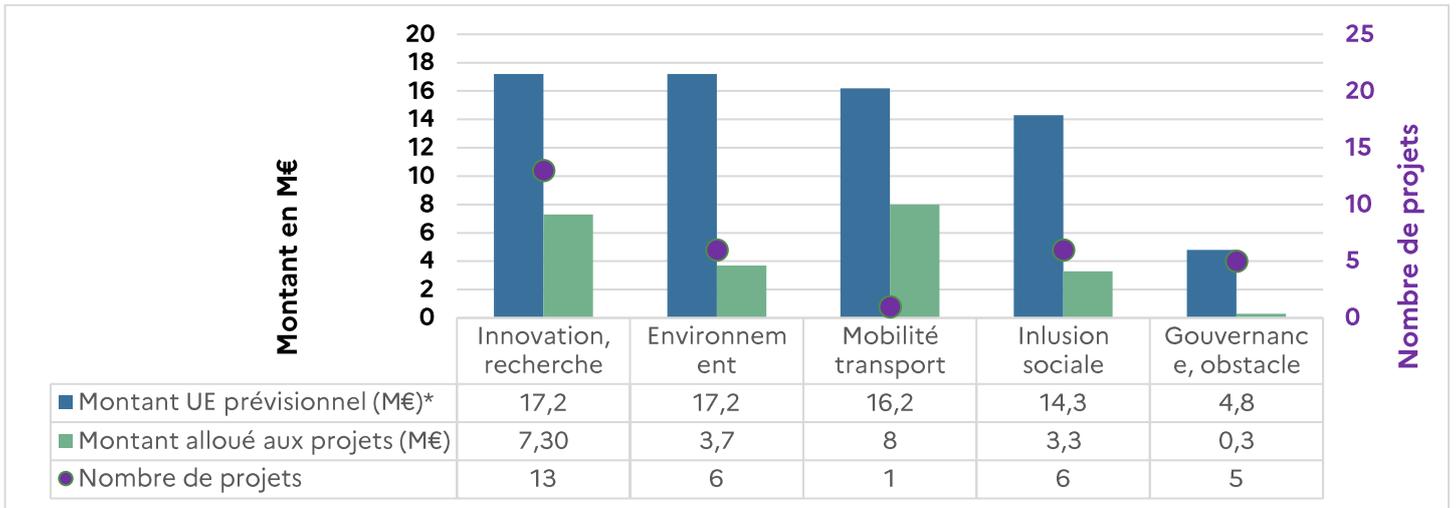
Il est prévu de lancer d'autres appels à candidatures PTIC, en fonction des besoins exprimés directement par les territoires (2026 max pour un PTIC Déploiement et 2027 max pour un PTIC Emergence).

Pour plus d'informations sur les appels à candidature PTIC ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations sur les dates de dépôt de projets simples (hors PTIC) pour chaque priorité, [cliquez ici](#)

# FRANCE SUISSE– POINT DE SITUATION

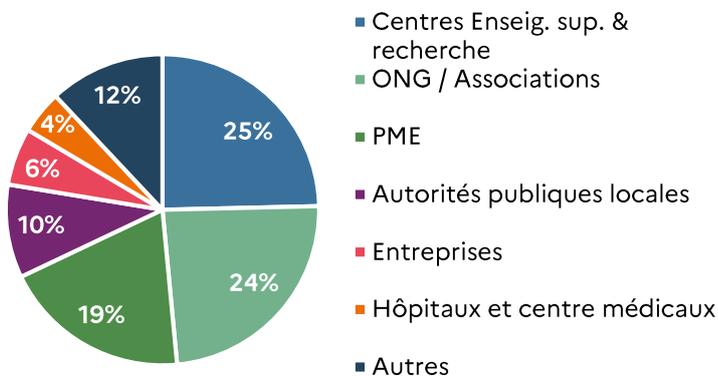
Le programme France Suisse a alloué **32 %** du montant UE prévisionnel au bénéfice de **31 projets**.



Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à candidatures et projets cliquez [ici](#)

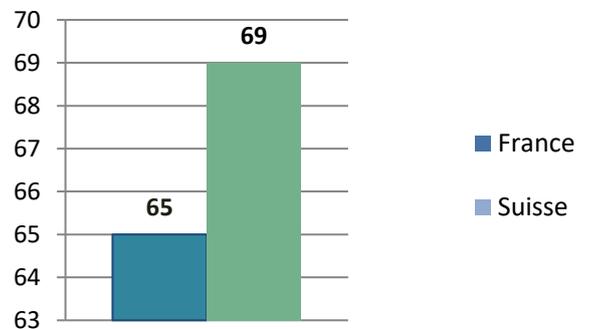
## QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

### TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » des autorités publiques régionales, des centres d'enseignement scolaire/formation, des agences sectorielles, des organismes de soutien aux PME, des établissements publics, des parcs naturels/régionaux et réserves, et des organisations internationales/GECT.

### ORIGINE DES PARTENAIRES



## INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme France Suisse [cliquez ici](#)

Contact France : [interreg@bourgognefranche.comte.fr](mailto:interreg@bourgognefranche.comte.fr)

# PROJET EMBLÉMATIQUE FRANCE SUISSE

<b>ARC HORLOGER 2023-2025</b>  Favoriser la transmission et développer la valorisation des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art, inscrits sur la Liste du patrimoine immatériel de l'humanité (UNESCO)	
<b><u>Chef de file :</u></b> Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole (FR)  <b><u>Budget total :</u></b> 211 210 €  <b><u>Subvention FEDER :</u></b> 168 968 €  <b><u>Durée :</u></b> du 01/01/2023 au 30/06/2025	<b><u>Partenariat :</u></b> - Arcjurassien.ch (CH) - Parc Naturel du Doubs Horloger (FR)
<b><u>Objectif Spécifique:</u></b> OS 4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.	
<b><u>Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)</u></b>  Le projet a pour objectif de créer une structure de coordination réunissant les détenteurs de savoir-faire et d'incarner l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste du patrimoine immatériel de l'humanité (UNESCO). La structure assurera le fonctionnement du réseau, la représentation officielle et la promotion des savoir-faire concernés. Le projet prévoit d'assurer une communication active autour de ceux-ci en lui apportant une ampleur nouvelle. Des actions concrètes de sauvegarde sont également prévues, comme l'organisation annuelle du Forum d'ARC HORLOGER, la réalisation d'un annuaire des détenteurs de savoir-faire et l'élaboration d'une étude de préfiguration d'un observatoire des savoir-faire.	
<b><u>Le Projet en détail (principales activités et réalisations)</u></b>  - <b>Mise en place de la structure de coordination ARC HORLOGER et incarner l'inscription UNESCO</b>  - <b>Communication active autour des savoir-faire et leurs détenteurs :</b> création de nouveaux outils de médiation et de valorisation, optimisation des outils de valorisation des savoir-faire en particulier digitaux, mise en place d'une action de communication de portée internationale, développement de passerelles avec des projets touristiques existants  - <b>Organisation et pérennisation des actions concrètes de sauvegarde :</b> organisation annuelle du forum ARC HORLOGER, réalisation d'un annuaire des détenteurs de savoir-faire, élaboration d'une étude de préfiguration d'un observatoire des savoir-faire  - Assurer la gouvernance et le suivi du projet : organisation des instances de gouvernance	
<b><u>Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés</u></b>  La mise en place la structure ARC HORLOGER contribuera à développer et pérenniser une coopération transfrontalière autour des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien franco-suisse. Le développement du réseau favorisera la connaissance réciproque et la mise en valeur d'un patrimoine immatériel unique et stratégique d'un point de vue économique, touristique et culturel.	
<b><u>Le saviez-vous / chiffres clés</u></b>	

Le territoire de l'Arc jurassien compte à ce jour 37 musées thématiques, 23 écoles et centres de formation et 23 fédérations, associations et fondations, soit un nombre extraordinairement élevé d'institutions concernées par le patrimoine horloger et la mécanique d'art et par sa transmission.

**Personne contact** : julia.wyssling@grandbesancon.fr

**Site internet / Réseaux sociaux** :

Pour en savoir plus sur le projet [ARC HORLOGER](#)

## TRAMWAY DES NATIONS

Extension de la ligne du Tramway Nations – Grand-Saconnex



### **Chef de file** :

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (FR)

**Budget total** : 41 000 000 €

**Subvention FEDER** : 8 000 000 €

**Durée** : du 02/06/2025 au 01/12/2028

### **Partenariat** :

- Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (FR)
- État de Genève - Office cantonal des transports (CH)

**Objectif Spécifique**: OS 3.2 : Développer et renforcer la mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux local, régional et national, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière

### **Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)**

Le projet a pour objectif de prolonger la ligne du tramway Nations – Grand-Saconnex (TNGS) jusqu'à Ferney-Voltaire en France. Il consiste à réaliser une infrastructure tramway entre l'interface multimodale (P+R) située à proximité de l'autoroute sur la commune du Grand-Saconnex (CH) jusqu'à Ferney-Voltaire (FR), de part et d'autre de l'aéroport international de Genève. Le terminus se situera alors au carrefour du Bisou avec un P+R. Ce tracé est le plus favorable à l'atteinte d'une part de transports publics qui limiterait la croissance de l'usage des voitures individuelles, notamment grâce aux développements urbains prévus et à la complémentarité avec le bus à haut niveau de service (BHNS) Gex-Ferney-Genève. Cette extension est également inscrite au projet d'agglomération 4ème génération pour le bassin de vie transfrontalier.

### **Le Projet en détail (principales activités et réalisations)**

- **Travaux des tronçons français et suisse** : réalisation de la plateforme tramway, de l'infrastructure de transport, des espaces publics et ouvrages d'art sur le territoire suisse
- **Echanges techniques franco-suisse / COTECH**

### **Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés**

À terme, le projet contribuera au développement de la multimodalité et de l'interopérabilité des systèmes de transports. La part modale des transports publics devrait augmenter d'au moins un tiers au niveau du passage de la frontière passant de 13-15% en 2018 à au moins 20% à l'horizon de mise en service de la mesure qui permettra une solution alternative à la voiture individuelle. Les bénéfices directs en termes de qualité de vie (air, bruit) seront importants pour les habitants du Grand-Saconnex et de la Ville de Genève situés le long de l'axe urbain Nations-Ferney. La nouvelle offre participera également au développement du dynamisme économique et à la compétitivité des régions fonctionnelles transfrontalières.

### **Le saviez-vous (petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couverts par le projet) ou chiffres clés**

Avec le prolongement du tramway jusqu'à Ferney-Voltaire, les prévisions de charges de trafic journalières identifient une diminution du trafic automobile dans le tunnel de Ferney (-13%) ainsi que sur deux principaux axes de ce cadran du canton, soit la route de Ferney au Grand-Saconnex (-15% au Nord de la place de Carantec) et sur la future route des Nations (-13%).

**Personne contact** : xpoly@paysdegexagglo.fr

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur le projet [Tram des Nations](#)